

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DU GARD

PREFECTURE DE L'HERAULT

Enquête publique relative au projet d'extension du site classé du cirque de Navacelles et des gorges de la Vis du jeudi 10 mars 2016 à 14h00 au lundi 11 avril 2016 à 18h00

Le projet présenté par la DREAL, maître d'ouvrage, qui a pour but le projet d'extension du site classé de Navacelles et des gorges de la Vis est soumis à l'enquête publique avant décision ministérielle.

Cette enquête se déroulera dans les communes suivantes :

Département de l'Hérault :

Saint Maurice-Navacelles (siège de l'enquête), le village 34520 Saint Maurice-Navacelles (lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et un vendredi sur deux de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00)

Département du Gard :

Blandas le village 30770 Blandas (lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h00)

Rogues le village 30120 Rogues (le mercredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 17h30)

Vissec le village 30770 Vissec (le jeudi de 14h00 à 16h00)

M. Léon BRUNENGO, ingénieur option travaux public, retraité, est nommé en qualité de commissaire-enquêteur.

Un dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés dans les mairies sus-visées pendant 32,5 jours consécutifs **du jeudi 10 mars 2016 à 14h00 au lundi 11 avril 2016 à 18h00** aux heures d'ouverture des bureaux afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre côté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie de Saint Maurice-Navacelles, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations du public les jours suivants à la mairie de :

- Vissec : le jeudi 10 mars 2016 de 14h00 à 16h00
- Blandas : le mardi 22 mars 2016 de 14h00 à 17h00
- Rogues : le mercredi 30 mars 2016 de 9h00 à 12h00
- Saint Maurice-Navacelles : le lundi 11 avril 2016 de 14h00 à 17h00

Un dossier sera également consultable à la sous-préfecture de LODEVE et à la Sous-Préfecture du VIGAN.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de M. Marc ESTEBEN (DREAL – Service Nature – 520 allée Henri II de Montmorency – 34064 Montpellier cedex 02. Tél. : 04 34 46 66 10),

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance des rapport et avis du commissaire-enquêteur dans les mairies concernées, à la sous-préfecture de Lodève et la sous-préfecture du Vigan ainsi que sur le site internet www.herault.gouv.fr